

vier, Van der Stappen, Velghe, *Ephémérides Liturgiques, L'Ami du Clergé*. — Cet enseignement est d'ailleurs appuyé sur le *Rituel* (Tit. IV, chap. IV, n. 16 et 17) et sur un décret de la S. Congrégation des Rites en date du 13 février 1892 (3767).

Il semble donc qu'il ne faut plus tenir compte de l'opinion contraire soutenue par Coppin et Stimart et quelques autres, ni regarder comme libre l'emploi de l'une ou de l'autre formule.

MONSIEUR LANGEVIN

Archevêque de Saint-Boniface

La mort presque soudaine du courageux et éloquent archevêque de Saint-Boniface est un deuil pour toute l'Eglise du Canada, affligée en ces dernières semaines de plusieurs pertes sensibles.

Par son talent, par sa belle humeur, par la noblesse et la loyauté de son caractère, par son détachement de tout mobile personnel, Mgr Langevin était déjà une puissante et très sympathique personnalité. Par son patriotisme, par son dévouement à ses compatriotes et à son pays, il fut un très grand citoyen. Par son attachement à l'Eglise, par son obéissance au Pape, par sa piété et son grand esprit surnaturel, il fut un très saint pontife. Par son zèle intrépide à promouvoir les intérêts de l'Eglise, à défendre ses droits, à protéger les âmes qui lui étaient confiées, il fut un très grand archevêque.

Appelé à gouverner un immense diocèse et à recueillir la succession d'un très grand archevêque, obligé de déjouer et de renverser de redoutables embûches, en faisant face à de nombreux et insidieux ennemis, il ne se laissa ni effrayer ni arrêter par la grandeur et le poids de sa tâche. Soutenu par Dieu et dirigé par l'Eglise, ayant dans son esprit la lumière et la flamme de la vérité, dans son cœur l'amour de Dieu et des âmes, il embrassa courageusement et généreusement tous les labeurs de sa charge. Ainsi éclairé, soutenu et réconforté, il ne recula ni en face des périls, ni devant les combats, qu'ennemis et adversaires suscitèrent presque constamment contre les causes qu'il avait à défendre, les causes sacrées que sa conscience ne lui permettait pas d'abandonner.

Si plusieurs de ceux qui ont reproché à ce grand orateur et à cet apôtre intrépide son intransigeance et son ardeur, dans la défense de la vérité catholique et du droit des âmes, dans la défense de la foi et des traditions de ses ouailles et de ses compatriotes, avaient su découvrir et comprendre les motifs de foi et de conscience qui l'inspirèrent dans toute sa conduite, ils